



GUIDE D'INSCRIPTION

SESSION HIVER 2013

POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES

du Cégep de Saint-Jérôme
du Centre collégial de Mont-Laurier
du Centre collégial de Mont-Tremblant

Ce guide constitue l'outil à utiliser pour être correctement inscrit à vos cours. **Notez que c'est la responsabilité de l'élève de faire les démarches pour s'assurer d'avoir une inscription lui permettant de poursuivre et compléter son programme d'études.** Une erreur dans votre inscription peut signifier une ou plusieurs sessions de plus au cégep.

Les aides pédagogiques ont pour tâche de vous assister dans votre démarche. Veuillez prendre note des disponibilités de ceux-ci, selon si vous êtes admis au Cégep à Saint-Jérôme ou dans un des deux centres collégiaux, soit à Mont-Laurier ou à Mont-Tremblant.

PROCÉDURES POUR CONFIRMER VOTRE INSCRIPTION AUX COURS

1. Retournez sur le [site du cégep](#) et rendez vous au portail [Omnivox](#). Vous vous identifiez en inscrivant votre **matricule et le mot de passe** que vous avez choisi lors de votre inscription à la première utilisation. Si vous avez oublié votre mot de passe, vous devez suivre les indications qui vous seront fournies en cliquant sur : **Oublié votre mot de passe?**



Mes services Omnivox

- ▶ Annuaire des enseignants
Consultez l'information disponible sur vos enseignants
- ▶ Casiers
Réservation en ligne ou informations
- ▶ Centre de paiement
Consultez et payez vos factures
- ▶ Changement de programme d'études
Effectuez une demande de changement de programme
- ▶ **Choix de cours**
Pour les étudiants du cycle régulier (jour)

Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous suggérons fortement de consulter votre grille de cheminement avant de visualiser votre fiche de choix de cours

[Visualiser ma grille de cheminement](#)

[Continuer vers ma fiche de choix de cours](#)

2. Dans le menu de gauche intitulé : *Mes services Omnivox*, sélectionnez l'onglet **Choix de cours** pour procéder à la confirmation de votre inscription aux cours pour la session. Il se peut qu'une fenêtre vous demandant d'inscrire votre numéro d'assurance sociale (NAS) apparaisse. Ce numéro est nécessaire à l'émission du relevé 8, lequel est requis par le Ministère du revenu du Québec pour la réclamation des montants d'études postsecondaires.

Votre **fiche de choix** de cours présente les cours selon leurs catégories.

Vous devez OBLIGATOIREMENT confirmer votre inscription à ces cours. Cette confirmation du choix de cours valide votre inscription au cégep. L'opération génère un numéro de confirmation que vous devez conserver.

Par ailleurs, tous les élèves inscrits au programme d'Accueil et intégration (081.01) n'ont pas accès à leur fiche de choix de cours et doivent obligatoirement se présenter à la rencontre prévue (voir convocation).

Aussi, vous pourriez, à cette étape, ne pas avoir accès à votre fiche de choix de cours et avoir un message vous demandant de rencontrer votre aide pédagogique. Vous devrez alors le faire selon les dispositions stipulées à l'horaire de disponibilité fourni à la page suivante afin de discuter de votre cheminement scolaire.

3. Dans la même section, vous pouvez consulter votre **grille de cheminement**. Cette grille de cheminement vous indique tous les cours que vous devrez réussir à chacune des sessions de votre programme afin d'obtenir votre diplôme d'études collégiales (DEC).

Cours d'éducation physique — cours complémentaires

Certains d'entre vous auront à faire un choix de cours d'éducation physique ou de cours complémentaires. Les descriptions de ces cours sont disponibles en ligne, sur Omnivox, dans la section « **Quoi de neuf** » et seront par la suite listés dans la section « Documents et messages vous étant destinés ».

Elles peuvent aussi être consultées préalablement sur le site du collège : menu « *Services aux étudiants/ Cheminement scolaire* », rubrique *documents*.

PAIEMENT DES FRAIS

Le détail des droits à payer

Consultez les tableaux aux pages suivantes pour connaître l'ensemble des droits et autres frais exigibles selon le cas.

Facturation

Votre facture totalisant l'ensemble de vos frais est disponible sous la rubrique **Centre de paiement** dans la section *Mes services Omnivox*.

ATTENTION À LA DATE LIMITE DE PAIEMENT

Des frais de retard de 30 \$ seront exigés pour les paiements reçus en retard

MODALITÉS DE PAIEMENT



Par
la poste

Faites parvenir un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du *Cégep de Saint-Jérôme* en y inscrivant votre no de matricule. Postez-le tout à l'adresse suivante :

Cégep de Saint-Jérôme,
a/s Services financiers,
455 rue Fournier,
Saint-Jérôme, Québec J7Z 4V2



En ligne

Sur le portail du collège, dans la section de gauche :
Mes services Omnivox/Centre de paiement.

Procédez avec une carte de crédit en suivant les indications.



Par Internet
ou au guichet
automatique

Payez de votre compte bancaire sous le nom de fournisseur :
«Cégep de Saint-Jérôme».

Prévoir un délai de 48 heures pour l'encaissement de votre paiement.



En
personne

À Saint-Jérôme : Sont acceptés les paiements par chèque, avec une carte débit, avec une carte de crédit Visa ou Mastercard ou en argent comptant. Se présenter au **local A-127b**, selon l'horaire suivant :
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 15 h 15.

Au Centre collégial de Mont-Laurier : Sont acceptés les paiements par carte de débit, par chèque ou en argent comptant. Se présenter à l'accueil selon l'horaire suivant : tous les jours de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30.

Au Centre collégial de Mont-Tremblant : Sont acceptés les paiements par chèque ou en argent comptant. Se présenter à l'administration, local MT-106, selon l'horaire suivant : tous les jours de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h.

DROITS EXIGIBLES DES ÉLÈVES POUR LA SESSION H-2013

ÉLÈVES À TEMPS COMPLET

Droits de scolarité	Voir tableau - Droits de scolarité
Droits d'inscription — Règlement numéro 17	20 \$ par session
Droits afférents aux services d'enseignement Règlement numéro 17	25 \$ par session
Droits de toute nature — Règlement numéro 3	85 \$ par session
Association étudiante — Règlement numéro 19	16 \$ par session
Fondation du Collège (optionnel)	10 \$ par session
Total :	156 \$

ÉLÈVES À TEMPS PARTIEL OU ÉLÈVES EN FIN DE PROGRAMME

Droits de scolarité	Voir tableau - Droits de scolarité
Droits d'inscription — Règlement numéro 17	5 \$ par cours crédité
Droits afférents aux services d'enseignement Règlement numéro 17	6 \$ par cours crédité
Droits de toute nature — Règlement numéro 3	10 \$ par cours crédité
Fondation du Collège (optionnel)	10 \$ par session

TOUS LES ÉLÈVES

Droits de scolarité – Cours hors programme	7 \$ par période de cours
--	---------------------------

DROITS DE SCOLARITÉ *

	TEMPS COMPLET	TEMPS PARTIEL	FIN DE PROGRAMME
ÉLÈVE CANADIEN RÉSIDENT DU QUÉBEC	Gratuité	2 \$ par période de cours crédité	Gratuité
ÉLÈVE CANADIEN NON RÉSIDENT DU QUÉBEC	1 257 \$ par session	6,14 \$ par période de cours crédité	6,14 \$ par période de cours crédité
ÉLÈVE ÉTRANGER : Formation préuniversitaire Techniques humaines Techniques administratives	5 022 \$ par session	24,42 \$ par période de cours crédité	24,42 \$ par période de cours crédité
Techniques biologiques	7 784\$ par session	37,87 \$ par période de cours crédité	37,87 \$ par période de cours crédité
Techniques physiques Technique des arts et des lettres	6 501 \$ par session	31,67 \$ par période de cours crédité	31,67 \$ par période de cours crédité

* : Sujet à changement

DROITS D'INSCRIPTION SPÉCIFIQUES		
ALTERNANCE TRAVAIL/ÉTUDES (ATE)	Stage	150 \$
COURS COMPLÉMENTAIRES	Arts	20 \$
	Bourse et gestion de portefeuille	15 \$
	Cinéma	15 \$
	Théâtre	10 \$
	Photographie	40 \$
COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE	Plongée sous-marine	40 \$
	Raquettes à neige en refuge et orientation	60 \$
	Longue randonnée pédestre (extérieur et intensif)	130 \$
	Conditionnement physique (Mont-Laurier)	75 \$ + taxes
	Multisports (Mont-Laurier)	15 \$
	Natation (Mont-Laurier)	50 \$
AUTRES		
PÉNALITÉS POUR RETARD		
PÉNALITÉS POUR RETARD	de confirmation de choix de cours	30 \$
	de paiement des frais d'inscription	30 \$
	de récupération de l'horaire	30 \$
MODALITÉS DE REMBOURSEMENT		
Droits d'admission	Aucun remboursement.	
Droits d'inscription	Remboursement seulement si le collège annule les cours d'un élève.	
Droits d'inscription à des cours optionnels	Remboursement (100%) suite à une annulation du cours (formulaire dûment complété au service du cheminement scolaire auprès de l'aide pédagogique), à la date ou avant la date limite d'annulation de cours. Date limite d'annulation de cours pour la session Hiver 2013 : <ul style="list-style-type: none"> • À Mont-Tremblant : le jeudi 14 février 2013 • À Mont-Laurier : le lundi 18 février 2013 • À Saint-Jérôme : le lundi 11 mars 2013 	
Droits afférents aux services d'enseignement	Remboursement (100%) pour la session Hiver 2013, si l'élève remet un avis écrit de désinscription à la ou avant la date sous mentionnée selon le centre : <ul style="list-style-type: none"> • À Mont-Tremblant : le vendredi 18 janvier 2013 • À Mont-Laurier : le vendredi 25 janvier 2013 • À Saint-Jérôme : le vendredi 15 février 2013 	
Droits de toute nature		
Cotisation étudiante		
Droits de scolarité	Remboursement (100%) pour la session Hiver 2013 si l'élève remet un avis écrit de désinscription le ou avant la date limite d'annulation de cours selon le centre.	

TEST DE CLASSEMENT EN ANGLAIS

Les élèves qui n'ont jamais réussi un cours d'anglais de niveau collégial doivent **obligatoirement** faire un test de classement à l'adresse internet suivante : <http://www.tcals.ca/test>

IMPORTANT:

Ce test est d'une durée de +/- 40 minutes et **doit être complété en continu**. Les questions sont minutées, aucune pause n'est donc permise sinon le processus sera annulé. Il faut que votre ordinateur soit pourvu de haut-parleurs car certaines questions sont orales. Installez-vous dans un endroit calme.

Votre numéro de **matricule** (no de dossier), tel qu'utilisé lors de la saisie de vos informations personnelles à la page 2 de ce document, est nécessaire pour procéder à votre inscription au test. Il vous faut l'inscrire dans l'espace **Code d'étudiant**. Si vous éprouvez des difficultés ou pour toute information sur le test, vous pouvez communiquer à l'un des numéros suivants :

Pour **Saint-Jérôme** : 450.436.1580, poste 5500
Pour **Mont-Laurier** : 819.623.1525, poste 5214
Pour **Mont-Tremblant** : 819.429.6155, poste 5311

Test de classement d'anglais langue seconde au collégial

Ce test vise à déterminer votre niveau en anglais. Il est important que vous répondiez le plus honnêtement et le plus sérieusement possible. Le fait d'être classé au niveau approprié facilite autant votre propre apprentissage de l'anglais que l'apprentissage de l'ensemble du groupe. S'il-vous-plaît, répondez à TOUTES les questions qui vous seront posées, même lorsque vous n'êtes pas tout à fait sûr de la réponse. Merci.

Avertissement! Cliquez ici pour écouter la consigne. Vous pouvez ajuster le volume au moyen des icônes + et -.

Pour avoir accès au questionnaire, vous devez vous identifier. Les champs marqués d'un astérisque rouge sont obligatoires.

Nom

Prénom

Sexe

Langue d'usage à la maison

Mon niveau d'anglais est

* Code d'étudiant

* Répéter le code d'étudiant

CALENDRIER SCOLAIRE - DATES IMPORTANTES

Consultez votre calendrier scolaire pour connaître toutes les échéances, les dates importantes dont celle du **début des cours de la session d'hiver**. Vous trouverez les calendriers scolaires sur le site du collège au cstj.qc.ca, au bouton bleu à droite : **Calendriers scolaires**.

RÉCUPÉRATION DE L'HORAIRE

Votre horaire sera fabriqué en fonction du choix de cours que vous aurez confirmé. Vous recevrez par la poste à la fin du **mois de décembre pour les centres de Mont-Laurier et de Mont-Tremblant et en janvier pour Saint-Jérôme**, la documentation nécessaire pour procéder à la récupération de votre horaire aux dates fixées.

Toute autre information pertinente à la rentrée scolaire sera déposée sur votre portail Omnivox sous la rubrique **Quoi de neuf** ou dans la section **Mes services Omnivox/Documents et messages vous étant destinés**. Elle sera aussi disponible sous le bouton **Rentrée Hiver 2013** de la page d'accueil du site du Collège : cstj.qc.ca.

COORDONNÉES DU SERVICE DU CHEMINEMENT SCOLAIRE DANS LES DIFFÉRENTS ÉTABLISSEMENTS

Cégep de Saint-Jérôme
455, rue Fournier
Saint-Jérôme, QC
J7Z 4V2
Tél. : 450.436.1580,
poste 5454

Centre collégial de Mont-Laurier
700, rue Parent
Mont-Laurier, QC
J9L 2K1
Tél. : 819.623.1525,
poste 5214

Centre collégial de Mont-Tremblant
619, boul. du Docteur-Gervais
Mont-Tremblant, QC
J8E 2T3
Tél. : 819.429.6155,
poste 5311